



**ECOLE SUPERIEURE DES TECHNOLOGIES  
INDUSTRIELLES AVANCEES – ESTIA**

Technopole Izarbel – 90, allée Fauste  
d'Elhuyar 64210 Bidart

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

À l'Assemblée Générale de l'EESC ESTIA,

## OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**EESC ESTIA** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## FONDEMENT DE L'OPINION

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



## JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, [le cas échéant : outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation »,] nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

### **Produits constatés d'avance**

Conformément à la note 3.5 de l'annexe relative aux produits constatés d'avance, nous nous sommes assurés de la permanence des méthodes appliquées et nous avons procédé :

- Au recalcul des PCA liés à facturation des frais de scolarité.
- Par sondage, au rapprochement entre les charges engagées et les charges budgétées prévue dans la convention déterminant le coefficient d'avancement du projet et au recalcul du coefficient d'avancement des subventions d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

## RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Etablissement d'Enseignement Supérieur Consulaire ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



## RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Etablissement d'Enseignement Supérieur Consulaire.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

**Fait à Bayonne, le 17 avril 2024**  
**Le Commissaire aux Comptes**



**EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST**  
**David BRETTE**



## ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

### Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**ETATS FINANCIERS AU 31/12/2023**

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 245 213	1 090 007	155 206	194 779
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	121 960		121 960	39 558
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	162 512		162 512	162 512
Constructions	15 221 338	3 173 597	12 047 741	12 421 827
Installations techniques, matériel, outillage	10 472 799	7 691 994	2 780 806	2 261 744
Autres immobilisations corporelles	5 383 466	3 499 778	1 883 688	1 424 252
Immobilisations en cours	531 098		531 098	733 181
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	277 003		277 003	276 201
Prêts	257 471		257 471	230 498
Autres immobilisations financières	32 512		32 512	33 127
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>33 705 372</b>	<b>15 455 376</b>	<b>18 249 996</b>	<b>17 777 680</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	44 306		44 306	25 294
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	3 297 156	113 598	3 183 558	4 281 926
Autres créances	3 457 092	27 712	3 429 380	4 117 885
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres : )				
Disponibilités	8 284 537		8 284 537	5 662 305
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	312 628		312 628	425 148
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>15 395 719</b>	<b>141 310</b>	<b>15 254 408</b>	<b>14 512 558</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>49 101 091</b>	<b>15 596 686</b>	<b>33 504 405</b>	<b>32 290 238</b>

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel ( dont versé : 4 299 505 )	4 299 505	4 299 505
Primes d'émission, de fusion, d'apport	796 062	796 062
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	150 227	107 516
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )	2 854 320	2 042 805
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>47 206</b>	<b>854 226</b>
Subventions d'investissement	11 310 874	11 458 115
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>19 458 195</b>	<b>19 558 230</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	725 914	669 795
<b>PROVISIONS</b>	<b>725 914</b>	<b>669 795</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 952 887	2 292 975
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )	668 544	731 344
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		4 670
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 410 276	2 069 656
Dettes fiscales et sociales	1 274 897	1 599 712
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	153 934	172 997
Autres dettes	161 792	378 476
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	5 697 965	4 812 380
<b>DETTES</b>	<b>13 320 296</b>	<b>12 062 212</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>33 504 405</b>	<b>32 290 238</b>



Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	9 998 776		9 998 776	10 297 066
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>9 998 776</b>		<b>9 998 776</b>	<b>10 297 066</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			8 080 726	7 809 358
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			223 400	125 093
Autres produits			182 070	201 023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>18 484 973</b>	<b>18 432 540</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			6 945 983	6 444 064
Impôts, taxes et versements assimilés			153 297	284 932
Salaires et traitements			6 401 110	6 287 534
Charges sociales			2 876 048	2 610 593
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			2 162 982	1 992 178
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			62 829	46 073
Dotations aux provisions			115 475	
Autres charges			689 529	609 024
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>19 407 251</b>	<b>18 274 398</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-922 279</b>	<b>158 142</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			2	1
Autres intérêts et produits assimilés			87 472	4 949
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			2 540	2 900
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>90 014</b>	<b>7 850</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			31 954	28 649
Différences négatives de change				5
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>31 954</b>	<b>28 654</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>58 060</b>	<b>-20 804</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>-864 219</b>	<b>137 338</b>

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	22 611	29 927
Produits exceptionnels sur opérations en capital	833 847	802 734
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	82 830	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>939 287</b>	<b>832 662</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12	6 096
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		921
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	27 974	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>27 986</b>	<b>7 018</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>911 302</b>	<b>825 644</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-124	108 756
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>19 514 274</b>	<b>19 273 051</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>19 467 067</b>	<b>18 418 825</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>47 206</b>	<b>854 226</b>



**ÉCOLE SUPÉRIEURE DES TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES AVANCÉES - ESTIA**  
Établissement d'Enseignement Supérieur Consulaire au capital de 4.299.505 euros  
Siège social : Technopole Izarbel – 90, allée Fauste d'Elhuyar – 64210 Bidart  
824 457 675 R.C.S. BAYONNE

**BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS  
ANNEXE  
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

## 1. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice clos le 31 décembre 2023 a été marqué par les points suivants :

- **Inflation record sur le marché de l'énergie.** Le Campus ESTIA a été préservé au cours de l'année 2022 de la forte évolution du coût de l'énergie électrique grâce à un contrat pluriannuel. Au 1er janvier 2023, ce contrat étant arrivé à terme, un nouveau marché d'électricité a été signé au pic de l'évolution à la hausse du prix de l'énergie, entraînant une hausse de 337K€ à iso périmètre de ce poste de charge ;
- **Sur le plan des recrutements des étudiants : 268 nouveaux apprenants** sont entrés en formation initiale au cours de l'année 2023 (212 ingénieurs, 18 bachelors et 38 élèves en classe préparatoire intégrée). Cette baisse de plus de 25% de nos effectifs entrants est la conséquence d'une mauvaise rentrée en cycle ingénieur du fait d'une réforme des DUT en BUT et d'une concurrence accrue entre les écoles d'ingénieurs ;
- **Au niveau de la formation continue :** l'année a été marquée par une **confirmation de la progression de cette activité**. On note notamment la tenue de nos deux formations historiques (« Master IP » et « Master CILIO »), d'une formation « Manager agile », la continuité des nouveaux parcours de formation continue à ESTIA avec le « Master BIHAR » et ses déclinaisons « E-BIHAR » ainsi que le « Master PF&R ». On comptabilise également en 2023 des formations pour les demandeurs d'emploi financées par l'OPCO ATLAS « Digital Business Developer » et « DEVOPS » ;
- **ESTIA Tech : cellule de transfert.** 2023, dans la dynamique des années précédentes, est une bonne année pour notre département dédié à la valorisation des compétences de recherche de l'ESTIA, illustrée par de nombreux programmes déposés aux différents appels à projets et à plusieurs programmes remportés, notamment une campagne de mesure pour la DGA ou encore la création d'une chaire circularité textile ;
- **Plateformes techniques : baisse de l'activité** sur les contrats de R&D vendus aux entreprises. Après une année 2022 de forte reprise, le CA vendu par les plateformes est en recul sur cette année 2023 conséquence d'une contractualisation retardée sur de gros dossiers en fin d'année ;
- **Coûts de formation des apprentis payés par les OPCO : maintien du niveau de facturation** grâce à une stabilité des effectifs et sans nouvelle baisse du niveau de prise en charge sur le diplôme ingénieur ESTIA en avril 2023 ;
- **Première année de la nouvelle mandature de la Fondation d'entreprises ESTIA** avec 19 entreprises qui se sont engagées pour contribuer à hauteur de 1,7 millions d'euros aux projets de l'ESTIA pour la période 2023-2027 ;
- **Une politique d'investissement adossée à une structure financière solide.** Au cours de l'année 2023 l'école a investi pour 2,6 millions d'euros dans ses infrastructures et moyens matériels et pédagogiques. La structure financière de l'école est forte avec un taux d'endettement net négatif au 31 décembre 2023.

## 2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes ont été établis en conformité avec le règlement de l'ANC N°2018-02 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence comptable conforme :

- **Aux hypothèses de base** : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices ;
- **Aux règles, normes et méthodes comptables françaises.**

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 constitue le septième exercice de la société.

## 3. LES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES UTILISÉES SONT LES SUIVANTES

### 3.1. ACTIF IMMOBILISÉ

L'évaluation des immobilisations a été effectuée au coût historique.

Les immobilisations entièrement amorties mais faisant partie de l'inventaire sont maintenues, pour mémoire uniquement, et ont une valeur de zéro euro.

Conformément aux règles comptables sur les actifs, les amortissements et les dépréciations issues notamment des règlements CRC 2002-10, 2003-07 et 2004-06, les options retenues sont les suivantes :

- Les frais d'acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles tels que les droits de mutation, commissions et frais d'actes, sont exclus du coût d'acquisition des immobilisations et comptabilisés en charges ;
- L'approche par composants, pour les immobilisations, a été mise en œuvre ;
- Des seuils de significativité ont été fixés. Ces seuils sont basés sur la valeur absolue du composant, la valeur relative du composant par rapport à la valeur globale du bien acquis, l'écart de la durée d'amortissement du composant par rapport à la durée d'amortissement du bien acquis ;
- Les frais de recherche et développement : non applicable ;
- Les coûts d'emprunts ne sont pas activés ;
- L'amortissement est calculé selon le mode linéaire ;
- Le matériel informatique et les logiciels sont amortis sur deux ans, en raison de l'évolution technologique extrêmement rapide dans ce secteur ;
- Certains investissements liés à des projets de recherche collaborative peuvent avoir des durées d'amortissement propres liées au projet en lui-même, sur directive du financeur ;

Au présent rapport est annexé, (annexe 1) les taux d'amortissement pratiqués, (annexe 2) les mouvements de l'actif immobilisé, (annexe 3) l'état des filiales et participations.

### **3.2. CRÉANCES**

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale de remplacement (coût historique).

Par prudence, des provisions pour dépréciation ont été constituées sur les créances pour lesquelles les possibilités de recouvrement étaient incertaines.

Au présent rapport est annexé (annexe 4), l'état des échéances des créances et des dettes.

### **3.3. PROVISIONS**

Les différentes provisions pour risques et charges d'exploitation, réunissant les conditions exigées par le règlement 2000-06 du Comité de la réglementation comptable sur les passifs, ont été évaluées en fonction de leurs spécificités avec le concours des responsables opérationnels concernés.

Les provisions sont constituées TTC (sauf pour les activités soumises à TVA).

Au présent rapport est annexé (annexe 2), l'état des provisions.

#### **LES PRINCIPALES DOTATIONS AUX PROVISIONS**

Des provisions pour un total de 63K€ couvrant les risques de non-recouvrement de créances.

Des provisions pour un total de 115K€ au titre des passifs sociaux.

Des provisions exceptionnelles pour un total de 28K€ au titre des contrôles FEDER sur le ressourcement scientifique 2020 de la plateforme Compositadour (18K€) et sur la construction du bâtiment ESTIA Berri (10K€).

Pas de provision financière.

#### **LES PRINCIPALES REPRISES DE PROVISIONS**

Des reprises de provisions pour dépréciation de créances pour un total de 39K€ à la suite d'abandons de créances ou des encaissements, une reprise de provisions de 4,5K€ au titre des passifs sociaux.

Une reprise de provision exceptionnelle de 83K€ à la suite du débouclage du contrôle des fonds FEDER de la subvention ESTIA Entreprendre 2016.

Pas de reprise de provision financière.

### **3.4. ENGAGEMENTS SOCIAUX**

Conformément à la recommandation 03-R-01 du CNC, relative aux engagements de retraite et avantages similaires, l'évaluation de ces engagements a été réalisée par un organisme tiers spécialisé, et ce, selon la méthode actuarielle prévue par les textes.

Au 31 décembre 2023, les engagements suivants sont comptabilisés au passif du bilan :

- Les indemnités de fin de carrière : 616K€ ;
- Les allocations d'ancienneté : 82K€ ;

### **3.5. Détermination des produits constatés d'avance**

Les produits constatés d'avance relatifs à la facturation des frais de scolarité sont déterminés selon un prorata de 8/12<sup>ème</sup>, appliqué à la facturation de l'année scolaire en cours (septembre N à août N+1), et ce afin de reconnaître le chiffre d'affaires de la période allant de septembre à décembre de l'année considérée.

Les produits constatés d'avance relatifs aux subventions d'exploitation sont déterminés en fonction du coefficient d'avancement de chaque projet à la clôture de l'exercice. Ce coefficient d'avancement est défini en collaboration avec chaque chef de projet en proportion des charges engagées à la clôture par rapport aux charges totales prévues au projet dans la convention de subvention.

## **ANNEXE 1 : CALCUL DES AMORTISSEMENTS**

L'amortissement des immobilisations est calculé selon le mode linéaire. Le tableau suivant présente les durées pratiquées.

<b>TYPE D'AMORTISSEMENT</b>	<b>DUREE</b>
Logiciels	2 ans
Frais de recherche	5 ans
Matériel informatique	2 ans
Constructions (*)	De 10 à 50 ans
Agencements constructions	De 10 à 20 ans
Installations complexes	15 ans
Matériel pédagogique	5 ans
Installations générales	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier	De 5 à 10 ans
Matériel hygiène et sécurité	5 ans
Autres immobilisations corporelles	5 ans
Matériel industriel	De 5 à 15 ans
Outillage industriel	De 5 à 10 ans

*(\*) Durée variable en fonction du type de composant ou du type de bâtiment  
(hangar, préfabriqué, construction en dur, etc.)*



## ANNEXE 2 : MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ ET DES PROVISIONS

En euros - Année 2023	Ouverture (*)	Augmentations	Diminutions	31-déc.-23
<b>IMMOBILISATIONS VALEUR BRUTE</b>				
Immobilisations incorporelles	1 131 320,42	243 568,22	129 675,70	1 245 212,94
Immobilisations corporelles	28 836 103,55	2 484 251,85	80 239,79	31 240 115,61
Immobilisations financières	539 825,91	30 252,32	3 092,40	566 985,83
Immobilisations en cours	772 739,56	988 475,11	1 108 156,82	653 057,85
<b>Total des immobilisations valeur brute</b>	<b>31 279 989,44</b>	<b>3 746 547,50</b>	<b>1 321 164,71</b>	<b>33 705 372,23</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>				
Immobilisations incorporelles	936 541,12	283 141,57	129 675,70	1 090 006,99
Immobilisations corporelles	12 565 768,50	1 879 840,17	80 239,79	14 365 368,88
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des amortissements</b>	<b>13 502 309,62</b>	<b>2 162 981,74</b>	<b>209 915,49</b>	<b>15 455 375,87</b>
<b>PROVISIONS</b>				
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Actif circulant	117 084,68	62 828,65	38 603,10	141 310,23
Provisions pour risques et charges	669 794,97	143 448,54	87 329,97	725 913,54
<b>Total des provisions</b>	<b>786 879,65</b>	<b>206 277,19</b>	<b>125 933,07</b>	<b>867 223,77</b>
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>		<i>178 303,65</i>	<i>43 103,10</i>	
<i>Dont dotations et reprises financières</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>		<i>27 973,54</i>	<i>82 829,97</i>	

(\*) Les montants indiqués correspondent aux valeurs au 1er janvier 2023.

### ANNEXE 3 : INFORMATIONS FINANCIÈRES SUR LES FILIALES

<i>En euros - Année 2023</i>	Capital	Capitaux propres autres	QP du capital détenu	Résultats au 31/12/2023	CA au 31/12/2023
<b>FILIALES DETENUES A PLUS DE 50%</b>					
Néant	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00
<b>PARTICIPATIONS DETENUES ENTRE 10% ET 50%</b>					
CETIA	400 000,00	176 707,01	50,00%	85 189,15	535 844,53
<b>AUTRES TITRES</b>					
MIK SCOOP	971 887,00	455 215,00	3,70%	33 413,00	1 058 598,00
DATUM ACADEMY	1 100,30	89 073,00	9,12%	2 519,00	177 407,00
TCOMPOSITES SOLUTIONS	10 000,00	0,00	8,00%	-	-
CREDIT AGRICOLE PG (parts sociales)	103,00	N/A	N/A	N/A	N/A

<i>En euros - Année 2023</i>	En France	A l'étranger
<b>FILIALES DETENUES A PLUS DE 50%</b>		
Valeur brute des titres détenus	0,00	0,00
Valeur nette des titres détenus	0,00	0,00
Montant des subventions accordées	0,00	0,00
Montant des prêts et avances accordés	0,00	0,00
<b>PARTICIPATIONS DETENUES ENTRE 10% ET 50%</b>		
Valeur brute des titres détenus	200 000,00	0,00
Valeur nette des titres détenus	200 000,00	0,00
Montant des subventions accordées	0,00	0,00
Montant des prêts et avances accordés	0,00	0,00
<b>AUTRES TITRES</b>		
Valeur brute des titres détenus	41 003,30	36 000,00
Valeur nette des titres détenus	41 003,30	36 000,00
Montant des subventions accordées	0,00	0,00
Montant des prêts et avances accordés	120 000,00	0,00

#### **ANNEXE 4 : ÉCHÉANCIERS DES CRÉANCES ET DES DETTES**

<i>En euros - Année 2023</i>	Montant brut	Échéances à un an au +	Échéances à + d'un an
<b>CREANCES</b>			
Créances clients	3 297 155,93	3 297 155,93	0,00
Autres créances	3 501 398,57	3 501 398,57	0,00
Charges constatées d'avance	312 627,64	312 627,64	0,00
<b>Total des créances</b>	<b>7 111 182,14</b>	<b>7 111 182,14</b>	<b>0,00</b>
<b>DETTES</b>			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 952 887,39	367 589,14	2 585 298,25
Emprunts et dettes financiers divers	668 543,51	0,00	668 543,51
Dettes fournisseurs et compte rattachés	2 564 210,84	2 564 210,84	0,00
Dettes fiscales et sociales	1 274 897,26	1 274 897,26	0,00
Autres dettes	161 791,71	161 791,71	0,00
Produits constatés d'avance	5 697 965,26	5 697 965,26	0,00
<b>Total des dettes</b>	<b>13 320 295,97</b>	<b>10 066 454,21</b>	<b>3 253 841,76</b>

## **ANNEXE 5 : PRODUITS ET CHARGES IMPUTABLES À UN AUTRE EXERCICE**

<i>Année 2023</i>	<b>En euros</b>
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	
Charges d'exploitation	312 627,64
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	
Produits d'exploitation	5 697 965,26

## **ANNEXE 6 : CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR**

<i>Année 2023</i>	<b>En euros</b>
<b>CHARGES A PAYER</b>	
Fournisseurs d'exploitation - factures non parvenues	749 638,51
Fournisseurs d'immobilisations - factures non parvenues	0,00
Personnel dettes provisionnées pour congés payés	192 246,33
Personnel autres charges à payer	101 531,68
Organismes sociaux charges sociales sur congés payés	94 584,03
Organismes sociaux autres charges à payer	34 231,29
Autres charges à payer	15 988,35
<b>Total des charges à payer</b>	<b>1 188 220,19</b>
<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>	
Créances fournisseurs avoirs non reçus	121,00
Créances clients factures à établir	650 962,13
Subventions d'investissement à recevoir	304 036,49
Autres produits à recevoir (dont subventions d'exploitation)	3 102 736,30
<b>Total des produits à recevoir</b>	<b>4 057 855,92</b>

## ANNEXE 7 : ENGAGEMENTS DE CRÉDIT BAIL

En euros - Année 2023	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix achat résiduel	Total des loyers
	En 2023	Cumulées	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an	Total à payer		
<b>POSTES DU BILAN</b>							
250 PC étudiants DELL LATITUDE 3510 (Promo 2023)	37 702,30	226 213,80	0,00	0,00	0,00	2 242,50	226 213,80
310 PC étudiants LENOVO Thinkpad E15 (Promo 2024)	97 976,00	220 653,60	73 482,00	0,00	73 482,00	2 954,42	294 135,60
260 PC étudiants LENOVO Thinkpad E15 (Promo 2025)	84 354,24	119 501,84	84 354,24	49 206,64	133 560,88	2 477,90	253 062,72
220 PC étudiants LENOVO Thinkbook 15 G4 (Promo 2026)	25 524,88	25 524,88	76 131,84	126 886,40	203 018,24	1,20	228 543,12
<b>Total</b>	<b>245 557,42</b>	<b>591 894,12</b>	<b>233 968,08</b>	<b>176 093,04</b>	<b>410 061,12</b>	<b>7 676,02</b>	<b>1 001 955,24</b>

## ANNEXE 8 : MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

En euros - Année 2023	Ouverture (*)	Augmentations	Affectation résultat N-1	Diminutions	31-déc.-23
<b>CAPITAUX PROPRES</b>					
Apports	4 299 505,00	0,00	0,00	0,00	4 299 505,00
Primes d'émission	796 062,49	0,00	0,00	0,00	796 062,49
Réserve légale	107 516,08	0,00	42 711,30	0,00	150 227,38
Autres réserves	2 042 805,43	0,00	811 514,71	0,00	2 854 320,14
Report à nouveau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat de l'exercice	854 226,01	47 206,42	-854 226,01	0,00	47 206,42
Subventions d'investissement	11 458 115,40	763 815,00	0,00	911 056,54	11 310 873,86
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>19 558 230,41</b>	<b>811 021,42</b>	<b>0,00</b>	<b>911 056,54</b>	<b>19 458 195,29</b>

(\*) Les montants indiqués correspondent aux valeurs au 1er janvier 2023.

**ANNEXE 9 : EFFECTIF MOYEN EMPLOYÉ PENDANT L'EXERCICE**

<i>Année 2023</i>	<b>En nombre</b>	<b>En %</b>
<b>EFFECTIF MOYEN EMPLOYE</b>		
CDI	116	75,2%
CDD / apprentis / contrats pro	38	24,8%
<b>Total effectif moyen employé</b>	<b>154</b>	<b>100,0%</b>



## ANNEXE 10 : FORMATION PROFESSIONNELLE

TABLEAU 1 - Ressources de l'organisme

ORIGINE DES FONDS	Montant (2023)		Montant (2022)	
	En K€	En %	En K€	En %
<b>I. - RESSOURCES PROVENANT DES ENTREPRISES ET ADMINISTRATION POUR LEURS SALAIRES ET DES PARTICULIERS</b>				
Entreprises	39,00	6,36%	108,14	17,16%
Etat, collectivités locales et établissements publics	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Entreprises : via Fongecif, OPCO, FAF	80,34	13,11%	156,30	24,80%
Fonds d'assurance formation de non salariés	150,73	24,60%	59,06	9,37%
Particuliers	109,52	17,87%	73,37	11,64%
<b>Sous-total I.</b>	<b>379,58</b>	<b>61,94%</b>	<b>396,87</b>	<b>62,97%</b>
<b>II. RESSOURCES PROVENANT DES POUVOIRS PUBLICS</b>				
Instances européennes	16,51	2,69%	44,60	7,08%
Etat	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Régions	4,35	0,71%	12,67	2,01%
Autres collectivités territoriales	4,04	0,66%	11,20	1,78%
<b>Sous-total II.</b>	<b>24,90</b>	<b>4,06%</b>	<b>68,46</b>	<b>10,86%</b>
<b>III. AUTRES</b>				
Autres organismes de formation	153,69	25,08%	123,36	19,57%
Autres ressources	54,60	8,91%	41,60	6,60%
<b>Sous-total III.</b>	<b>208,29</b>	<b>33,99%</b>	<b>164,96</b>	<b>26,17%</b>
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>612,78</b>	<b>100,00%</b>	<b>630,30</b>	<b>100,00%</b>

TABLEAU 2 - Décomposition des actions de formation par finalité

FINALITES DES ACTIONS	Volumes financiers (2023)		Volumes financiers (2022)	
	En K€	En %	En K€	En %
Diplômantes (1)	198,14	32,33%	369,73	58,66%
Perfectionnement professionnel et qualifiant (2)	414,64	67,67%	260,57	41,34%
Insertion sociale	0,00	0,00%	0,00	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>612,78</b>	<b>100,00%</b>	<b>630,30</b>	<b>100,00%</b>

(1) Diplômes nationaux, titres homologués

(2) Certificats de branches, certificats d'entreprises, attestations

TABLEAU 3 - Conventions de ressources publiques affectées

CONVENTION ET MONTANT INITIAL	Suivi d'exécution		
	Solde au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Solde en fin d'exercice
Programme d'actions ESTIA Entreprendre 2023 - FEDER	16,51	16,51	0,00
Programme d'actions ESTIA Entreprendre 2023 - Région	4,35	4,35	0,00
Programme d'actions ESTIA Entreprendre 2023 - CAPB	4,04	4,04	0,00